

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 NOVEMBRE 2007 A LA MAISON DE COMMUNE DE ROCHE**

- Présidence : M. Jean-Paul Jotterand
- Présents : voir liste annexée
- Excusés : une liste des personnes excusées est jointe au procès-verbal original
- Procès-verbal : M^{me} Florence Juillerat, Secrétaire de direction de l'Hôpital du Chablais

M. Jean-Paul Jotterand ouvre la séance en saluant chaleureusement les membres présents à l'Assemblée générale des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais dans la magnifique Maison de Commune dite des « Sauniers », entièrement restaurée et inaugurée en septembre 2002 avec encore la charpente d'origine. Il se plaît à relever tout particulièrement la présence de :

- M. Pierre RoCHAT, Président du Comité exécutif de l'Hôpital Riviera ;
- M. Jean-François Brunet, Directeur général de l'Hôpital Riviera ;
- M. Antoine Lattion, Président du Comité de direction de l'Hôpital du Chablais ;
- M. Pierre Loison, Directeur général de l'Hôpital du Chablais
- M. Michel Chammartin, Président de la Fédération de Soins du Chablais (FSC) ;
- plusieurs Syndics, Municipaux et Conseillers communaux des Communes environnantes dont M. André Gremion, Syndic des lieux, qui nous offre l'hospitalité ;
- et enfin notre conférencier du jour, M. Robert Meier, Secrétaire général de la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV).

Plusieurs personnes ont pris la peine de s'excuser et en sont remerciées. Une liste sera jointe au procès-verbal original.

La proposition de désigner M^{me} Florence Juillerat, Secrétaire de direction de l'Hôpital du Chablais, pour tenir le procès-verbal est acceptée.

L'ordre du jour et le mode de convocation sont acceptés à l'unanimité.

1.	<i>Procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale du 5 décembre 2006</i>	2
2.	<i>Rapport du Président</i>	2
3.	<i>Comptes 2006.....</i>	3
4.	<i>Cotisation 2008.....</i>	4
5.	<i>Election d'un suppléant aux vérificateurs des comptes</i>	4
6.	<i>Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz.....</i>	4
7.	<i>Divers et propositions individuelles</i>	5

1. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 DECEMBRE 2006

Le procès-verbal, qui a été mis à disposition sur le site Internet www.amishrc.ch ainsi qu'à l'entrée de la salle et dont personne ne demande lecture, est accepté avec remerciements à son auteur.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

2.1 Après l'exercice 2005, qui a vu le regroupement de l'Association des Amis de l'Hôpital du Chablais et de l'Association de Soutien à l'Hôpital Unique de la Riviera (ASHUR) en une seule entité, plus forte, plus cohérente, couvrant le même territoire que le futur hôpital unique Riviera-Chablais, la nouvelle Association des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais a vécu un exercice 2006 sans fait marquant important.

2.2 M. J.-P. Jotterand rappelle que les buts fixés sont :

- de resserrer les liens entre l'hôpital et la population ;
- d'apporter son soutien le plus large à l'Association de l'Hôpital du Chablais et à la Fondation des Hôpitaux de la Riviera ;
- de contribuer à la réalisation de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Pour cela, il faut informer. Il faut que la population de la région au sens large connaisse ce qui se fait dans les hôpitaux, comment est organisée la structure de prise en charge, les soins que l'on peut y prodiguer, la formation des intervenants, etc.

Il faut aussi que, régulièrement, elle puisse faire le point sur le projet du nouvel hôpital de soins aigus de Rennaz, qu'elle s'y habitue, qu'elle y croie, qu'elle reste concernée.

2.3 L'Association a donc poursuivi, en 2006, l'édition de son bulletin annuel Hôpinfo. Tiré à 90'000 exemplaires, cette brochure de 32 pages en couleur, à la fois informative et pratique, a été distribuée à tous les ménages des districts de Vevey, Aigle, Monthey et St-Maurice.

A côté des activités actuelles des sites de la Riviera et du Chablais, il a consacré une large place au nouvel hôpital :

- Pourquoi le site de Rennaz ?
- Comment les nouveaux Syndics et Président(e)s voient-ils cet hôpital unique ?
- Comment se construit le réseau hospitalier ?

Traité sans aucune polémique, le sujet a permis de se rendre compte que ce projet est largement soutenu par les autorités communales des deux régions et a énoncé les arguments de manière à ce que tout un chacun puisse comprendre les enjeux de cette réalisation.

Les nombreux échos positifs entendus encouragent les membres de l'Association à poursuivre avec cette manière de faire.

2.4 M. J.-P. Jotterand rappelle encore que l'Association des Amis a organisé le 4 novembre 2006 à Monthey, conjointement avec l'Hôpital du Chablais et la Fondation SERVIR, active dans le soutien et la prise en charge des maladies chroniques, une journée d'information sur le thème des maladies cardio-vasculaires avec près de 100 participants. Ce fut une journée enrichissante et M. J.-P. Jotterand remercie encore toutes les personnes qui ont oeuvré à sa bonne tenue.

2.5 M. J.-P. Jotterand ajoute quelques mots sur l'activité 2007 :

2.5.1 La recherche de membres se poursuit, car les Amis veulent durablement rester au-dessus de la barre des 1'000 membres. Pour cela, il a été fait notamment un envoi personnalisé à plus de 500 personnes en début d'année.

2.5.2 Ensuite, l'Association a confirmé sa mission d'information par la préparation et l'envoi au début du mois de novembre d'Hôpinfo n°10. Très fortement axé sur l'hôpital unique, il a pu annoncer que le terrain sur lequel l'hôpital sera érigé a fait l'objet d'une promesse d'échange avec la Commune de Montreux et que le programme des locaux est en pleine phase de concrétisation.

2.5.3 Les membres du Comité sont persuadés qu'il est nécessaire de se battre pour la réalisation rapide de ce nouvel hôpital et vont œuvrer dans ce sens tout en remerciant les membres de l'Association pour leur fidèle appui.

3. COMPTES 2006

3.1 En préambule, malgré un exercice 2006 déficitaire, M. J.-P. Jotterand relève avec satisfaction que le bilan de l'Association est parfaitement sain. Etant donné que la gestion des comptes est confiée à l'Hôpital du Chablais, la parole est donnée à M. P. Loison, Directeur général, pour leur présentation.

3.2 Le compte d'exploitation fait apparaître un total des produits de Fr. 80'129.45 et un total de charges de Fr. 93'014.96, soit un résultat déficitaire de Fr. 12'885.51.

3.3 Les frais principaux se situent toujours au niveau de la préparation et de la réalisation d'Hôpinfo, même s'il coûte un minimum au vu de sa qualité.

3.4 M. P. Loison explique que la diffusion tout ménage par la poste reste le meilleur outil de distribution et que les frais de réalisation du bulletin sont ramenés au minimum avec l'utilisation de rotatives, tout en lui maintenant son aspect attrayant.

3.5 Pour ce qui est des autres dépenses, les frais de publicité englobent les annonces parues pour attirer l'attention sur certaines manifestations ainsi que pour l'Assemblée générale de ce jour.

3.6 Au bilan, les PP reportés de Fr. 13'132.77 absorbent le déficit de Fr. 12'885.51, ce qui a permis de ne pas toucher au capital.

3.7 M. J.-M. Clerc donne lecture du rapport des vérificateurs qui signale que : « L'évolution des charges relatives à l'impression et la diffusion du journal Hôpinfo nous inquiète puisqu'elle engendre, lors du présent exercice, un déficit d'exploitation. Des pistes d'économie devraient être envisagées quant aux modalités d'affranchissement et au nombre d'exemplaires imprimés. »

3.8 M. J.-P. Jotterand remercie M. J.-M. Clerc et ouvre la discussion.

3.9 M. F. Bigler demande pourquoi les débiteurs ont été multipliés par 5 entre 2005 et 2006. M. P. Loison explique que cette situation est maintenant régularisée. M. J.-P. Jotterand ajoute que l'envoi d'Hôpinfo s'étant fait très tard dans l'année, les cotisations 2006 ont été versées sur janvier 2007. M. F. Bigler remarque alors que des paiements qui n'avaient pas été effectués ont été alors comptabilisés. M. J.-P. Jotterand rectifie : ces sommes sont en fait des promesses de soutien confirmées qui ont été versées en janvier.

3.10 M^{me} A. Croset remarque que le compte de soutien Chablais-Riviera est nul en 2006. M. P. Loison explique que les Amis avaient offert des panneaux d'information concernant l'hôpital unique.

- 3.11** Enfin, M. J.-P. Jotterand mentionne que, pour cette année, les Amis ont revu à la baisse le tirage d'HôpInfo et que l'envoi groupé du bulletin et de la convocation à l'Assemblée générale aura pour conséquence une autre économie au niveau des frais postaux.
- 3.12** Les membres du Comité sont conscients qu'il faut rester attentifs à la moindre dépense. Par ailleurs, si l'on peut peut-être s'interroger sur la nécessité d'un envoi tout ménage, il récolte pour l'instant de très bons échos et engendre également un certain nombre de recettes.
- 3.13** Aucune autre remarque ni question n'étant soulevée, les comptes sont approuvés à l'unanimité, décharge est donnée aux vérificateurs ainsi qu'au Comité pour sa gestion.

4. COTISATION 2008

- 4.1** M. J.-P. Jotterand rappelle que, selon l'art. 12 des statuts, l'Assemblée générale fixe la cotisation annuelle.
- 4.2** La cotisation a été dès l'origine de Fr. 20.- minimum. Le Comité propose le statu-quo pour 2008, mais espère une augmentation des recettes par l'augmentation du nombre de membres et des dons.
- 4.3** Cette proposition de maintenir la cotisation en 2008 à Fr. 20.- est acceptée à l'unanimité.

5. ELECTION D'UN SUPPLEANT AUX VERIFICATEURS DES COMPTES

- 5.1** Selon l'art. 14 des statuts, l'organe de révision est constitué de 2 vérificateurs et d'un suppléant, élus pour 2 ans et rééligibles. Lors de la dernière Assemblée générale, les participants ont nommés MM. J.-M. Clerc et A. Bonzon, ainsi que M. G. Frey comme suppléant. Malheureusement, M. A. Bonzon, Préfet honoraire du district d'Aigle, est décédé l'an dernier, si bien que M. G. Frey est devenu membre et qu'il manque alors un suppléant pour l'exercice 2007. Le Comité propose M. J.-C. Campiche de la Tour-de-Peilz.
- 5.2** Cette candidature est acceptée à l'unanimité par acclamation.

6. HOPITAL RIVIERA-CHABLAIS A RENNAZ

- 6.1** Les participants à l'Assemblée générale ont bien entendu tous lu avec attention Hôpinfo n°10, dont une grande partie est consacrée à ce sujet. M. J.-P. Jotterand passe la parole pour un bref complément d'information à M. P. Loison qui est, dans le cadre de la répartition des tâches avec M. J.-F. Brunet, chargé de la construction et de la communication.
- 6.2** M. P. Loison indique que les travaux de préparation se poursuivent. Au niveau politique, une définition du statut juridique est en cours et fait l'objet d'une grande discussion en vue du maintien d'une large autonomie nécessaire au bon fonctionnement de l'hôpital.
- 6.3** L'axe technique s'est concentré en 2007 sur l'élaboration du programme des locaux grâce à la société ICADE qui a été choisie après un appel d'offres européen. Près de 300 collaborateurs ont œuvré dans ces groupes de concertation et la phase de finalisation a été amorcée. Leur travail consistait à définir un certain nombre de secteurs, d'organisation de flux... Ces documents seront la colonne vertébrale du projet et serviront de base au prochain concours d'architecture dès le vote du crédit d'étude prévu en 2008.

- 6.4** M. le Dr Brunner est étonné d'apprendre, en tant que médecin praticien de la région, qu'il existe des choses assez avancées dans les locaux et que des restrictions ont déjà été demandées. Il se demande alors si une volumétrie et un nombre d'équipes ont déjà été fixés alors qu'aucun crédit n'a été voté. M. Loison mentionne qu'il existe une base avec la mission donnée à l'établissement ainsi que la définition des besoins. Le programme des locaux donne une première réponse à cela, mais il faut tenir compte du budget. Le niveau de financement nécessitera alors des ajustements. L'enjeu étant de faire un hôpital répondant aux besoins sanitaires de nos deux régions tout en satisfaisant le pôle politique.
- 6.5** M. J.-P. Müller a lu dans les journaux que la durée de séjour actuelle est supérieure à 8 jours ; or la durée de séjour estimée à Rennaz serait de 5.5 jours. Il se demande si cela reste réalisable. M. Loison explique que la durée de séjour a sans doute une limite en dessous de laquelle il est impossible de travailler. Il existe aujourd'hui une interconnexion entre la trajectoire du patient avant et après son séjour avec des structures de prise en charge externes, par exemple les soins à domicile. La durée de 5.5 jours est un objectif ambitieux mais le nombre de lits B sera supérieur avec les Antennes de Vevey et de Monthey, avec la possibilité de se diriger plus vite vers ces structures. De plus, avec les progrès techniques, ce chiffre de 5.5 jours est certainement envisageable. Enfin, le chiffre de 8 jours avancé par les journaux englobe tous les établissements hospitaliers. Il faut ajouter que la mission de Rennaz est plus globale et que pratiquement tous les examens seront effectués sur le site. Par ailleurs, la conception elle-même de Rennaz permettra une extension de certains secteurs en cas de manque de lits, le bâtiment étant conçu pour être évolutif.

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES


- 7.1** M^{me} Nadine Joseph, membre de droit désignée par le Comité exécutif de l'Hôpital Riviera, a souhaité quitter le Comité ce printemps. L'Association lui exprime encore toute sa reconnaissance pour tout ce qu'elle a apporté aux Amis. Pour la remplacer, l'Hôpital Riviera a proposé M. Jean-Pierre Müller, ancien Directeur de l'Hôpital de Montreux. Ses interventions au Comité ont déjà pu être appréciées par les autres membres, qui sont très heureux de pouvoir compter sur son expérience et ses larges connaissances. Le Comité le remercie de s'être ainsi mis à disposition. Sa nomination est accueillie par des applaudissements.
- 7.2** Le Comité n'a reçu aucune proposition de la part des membres. Cependant une discussion est volontiers ouverte.
- 7.3** Un membre de l'assemblée s'inquiète des effets généraux des retards prévus dans le nouvel hôpital. M. P. Loison remarque que tout retard est préjudiciable mais que le projet est sujet aux aléas politiques et ajoute qu'il y a des enjeux fondamentaux en termes médicaux. L'Hôpital Riviera-Chablais a la chance d'être à mi-chemin entre Sion et Lausanne ; il lui faudra savoir se développer sans faire de l'ombre à ces grands voisins.
- 7.4** M^{me} Croset demande, par rapport au crédit d'étude, s'il faut s'attendre à un débat facile. M. P. Rochat répond que ce projet est inscrit comme étant le projet sanitaire de la législature. Après cette inscription, au-delà des difficultés évoquées, il subsiste aujourd'hui une difficulté fondamentale sur une divergence de vue entre les dirigeants de l'Hôpital Riviera et de l'Hôpital du Chablais attachés à des structures privées d'intérêt public. Or, à l'heure actuelle, compte tenu des accords avec le Valais, une structure de droit public se profile, avec une dépendance plus importante vis-à-vis des politiques. Cette discussion ne remet pas en cause le projet mais entraîne des négociations. Selon M. P. Rochat, le projet étant bien préparé, les négociations vont avoir lieu et les professionnels du secteur devront se mettre d'accord.
- 7.5** Aucune autre question ou remarque n'est apportée.

7.6 M. J.-P. Jotterand clôt la séance en adressant ses sincères remerciements :

- à toute l'équipe de l'Hôpital du Chablais qui travaille pour les Amis : au Secrétariat, à la Comptabilité, ainsi qu'à M. P. Loison, Directeur général ;
- Aux membres du Comité pour leur précieuse collaboration ;
- A tous les membres des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais, qui marquent leur attachement aux hôpitaux de leur région et qui soutiennent leur développement.

7.7 La partie statutaire étant terminée, M. J.-P. Jotterand, après une courte pause, passe la parole à M. R. Meier, Secrétaire général de la FHV, qui effectue une très intéressante présentation sur le thème « Quelle autonomie pour les établissements hospitaliers ? »

Il est rappelé que le cocktail dînatoire qui suit est offert par les 2 établissements.

Le Président

J.-P. Jotterand

Annexes : liste des présences